

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 février 2024



Choc des savoirs ou échec des savoirs ?

**Appel à rassemblement le 15/02 à 12 heures devant le Rectorat :
les associations de parents d'élèves et les syndicats des personnels de l'Éducation
Nationale s'unissent contre la réforme visant**

la mise à mort du collège unique et de l'égalité des chances

La FCPE de la Gironde, la PEEP de la Gironde, l'UNAAPE Aquitaine, la CGTÉduc'action 33, la FNEC FP-FO 33, la FSU 33, la SE-UNSA 33, le SGEN CFTD Aquitaine, SUD Éduc 33, l'UNSA Éducation 33 associent leurs forces et invitent les parents et les personnels de l'Éducation Nationale à se réunir à l'occasion d'un rassemblement, qui aura lieu le jeudi 15 février, de 12 à 14 heures, devant le Rectorat.

Objectif : **interpeller le gouvernement sur ses projets de réforme du collège.** Une réforme qui, sous prétexte d'assurer une égalité des chances aux élèves, aura l'effet inverse et ne fera que creuser les inégalités.

Sans de vrais et nouveaux moyens humains, matériels et financiers, le ministère de l'Éducation Nationale prépare une école de castes avec en haut de la pyramide les meilleurs élèves, suivi des moyens et enfin des "intouchables" qui seront dirigés sans espoir d'émancipation vers des voies non choisies.

Les groupes de niveaux ne peuvent exister que dans la prise en charge des difficultés des élèves, en soutien et en-dehors des heures de cours traditionnels. Seule la baisse du nombre d'élèves par classe est un levier efficace.

Les associations de parents d'élèves, les fédérations et syndicats des personnels de l'Éducation Nationale, craignant une publication des textes au Journal Officiel pendant les vacances scolaires, invitent à une action rapide et concrète.

Ce que le gouvernement veut mettre en place

- Créer des groupes de niveaux en français et en mathématiques pour les 6^{ème} et 5^{ème} dès septembre 2024, et en septembre 2025 pour les 4^{ème} et 3^{ème}.

Concrètement, pour les élèves

IMPACT SUR LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Suppression de l'heure de soutien et d'approfondissement : les élèves de 6^{ème} perdront une heure de cours par semaine à partir de septembre 2024
- Seuls les groupes les plus en difficulté seront composés de 15 à 17 élèves, les autres groupes seront donc plus nombreux (25 à 30), ce qui dégradera considérablement les conditions d'apprentissage.
Les élèves ne pourront pas passer d'un groupe à l'autre sans difficulté.
- La DHG ventilée par les services académiques ne tient pas compte de ce nouvel aménagement. Les établissements devront fonctionner à minima à moyens constants et choisir entre les différentes options et le dédoublement de certains groupes de travail.
- Les emplois du temps de tous les niveaux seront impactés en termes d'amplitude horaire, de rythme scolaire (engorgement des salles de permanence et du nombre d'AED).

RENFORCEMENT DE LA STIGMATISATION

- Quel traitement pour les élèves à besoins particuliers (AESH, inclusion, PAI, PAP, PPS) : seront-ils d'office cantonnés aux groupes d'élèves « à besoins » ? Les élèves seront d'autant plus stigmatisés, confortés dans une situation d'échec scolaire.

IMPACTS PSYCHOLOGIQUES POUR LES ÉLÈVES

- Dès l'entrée au collège, cette mise en concurrence, inexistante jusqu'alors, devient brutale et massive. Elle va inévitablement instaurer un mal-être généralisé et empêcher toute émancipation. Sera-t-il seulement possible de trouver de l'aide auprès d'un praticien pour réparer les dommages psychologiques de cette réforme ?
- Entre les territoires, les inégalités sociales ne sont déjà que trop criantes. Ces inégalités socio-spatiales et le tri social que l'École a pour mission de combattre, vont inévitablement se creuser. L'ascenseur social peut-il encore exister ?
- La montée inexorable des rivalités entre élèves est un terreau propice aux faits de harcèlement. Comment ne pas se sentir découragé, humilié, dégradé dans sa condition d'élève quand on est catalogué ?

Lexique

CSE : conseil supérieur de l'éducation

DHG : dotation horaire globale

AED : assistant d'éducation

AESH : accompagnant des élèves en situation de handicap

PAI : projet d'accueil individualisé

PAP : plan d'accueil personnalisé

PPS : projet personnalisé de scolarisation

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. En Gironde, la FCPE est l'association la plus représentée dans les instances du second degré. Elle milite particulièrement pour l'égalité des chances, qu'il s'agisse d'accès aux savoirs, au logement, aux droits et d'école inclusive.

A propos de la PEEP

Créée en 1905, la PEEP est la première fédération à l'origine du mouvement des parents d'élèves.

Depuis 1910, la PEEP est une Fédération de parents d'élèves laïque, indépendante de toute organisation politique, syndicale ou confessionnelle, et reconnue d'utilité publique.

Acteur et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, de l'échelon local à l'échelon national, la Fédération PEEP contribue aux débats du monde éducatif, représentant les parents d'élèves dans toutes les instances de concertation où ils ont une place.

Elle regroupe plus de 700 associations affiliées qui lui permettent de défendre les intérêts des élèves et des parents sur le terrain. Son action repose sur des principes qui mettent l'élève au cœur des débats et reconnaissent les parents comme premiers éducateurs de leur enfant.

A propos de l'UNAAPE

L'UNAAPE est l'Union Nationale des Associations Autonomes des Parents d'Élèves locales qui ont décidé de se réunir pour œuvrer ensemble au sein de la communauté éducative. Elles se retrouvent autour de valeurs communes. Les valeurs essentielles au sein de l'UNAAPE sont la Primauté et responsabilité des parents dans les choix éducatifs, neutralité politique, syndicale, idéologique, qualité de l'enseignement public, éducation aux valeurs civiques et morales : sens des responsabilités et de l'effort, respect d'autrui, des droits et des devoirs du citoyen. Le mode de fonctionnement de l'UNAAPE est basé sur des principes participatifs et respectueux, dialogue, échanges et propositions d'après les remontées de terrain de nos associations locales, actions pour défendre l'intérêt des enfants, de tous les enfants, respect et écoute bienveillante de tous les acteurs, échanges d'expériences entre les associations.

Contacts

Corinne Devaux, présidente de la FCPE Gironde : 06 22 46 48 99

Jean-François OUSTAU, président de la PEEP Gironde : 06 63 68 25 88

Jean-François TRAPY, président de l'UNAAPE Aquitaine : 06 25 97 21 18